

techniques et mécaniques possibles, mais où l'appart de main-d'œuvre excède celui de la main-d'œuvre salariée.

Enfin on trouve le petit cultivateur qui habite la périphérie suburbaine où l'on rencontre des entreprises commerciales et industrielles. Il augmente son revenu en travaillant dans les usines ou dans l'industrie. Il conduira peut-être même un autobus scolaire afin d'assurer à sa manière la subsistance de sa famille.

Le gouvernement ne saurait adopter une politique unique à l'égard de ces trois genres de cultivateurs qui se heurtent à divers problèmes agricoles et sociaux. Le gouvernement doit prendre une décision. Peut-être pourra-t-il en prendre une pendant la durée de son mandat. Il doit décider de faire participer les cultivateurs à des programmes de formation et leur assurer un emploi suffisant afin qu'ils puissent fournir à leur famille le nécessaire auquel elle a droit. Le gouvernement doit évaluer le coût d'un programme de ce genre et décider s'il en coûterait moins aux contribuables et s'il vaudrait mieux pour les petites communautés présenter des programmes qui maintiendront les petits cultivateurs et leurs familles à la ferme. On a beau jeu de dire que nous allons recycler ce groupe d'agriculteurs afin de les envoyer dans les villes où le chômage s'accroît, même pour les spécialistes, et où le logement laisse à désirer. Ils quitteront ainsi les maisons qu'ils occupaient et qui se délabreront rapidement pour d'autres régions qui connaissent des problèmes elles aussi. Ainsi s'accroîtront les problèmes des petites communautés qui perdront leur assiette fiscale et qui ne pourront plus aider la vie communautaire.

Nous avons aujourd'hui un gouvernement libéral qui, après sept ans de pouvoir environ, essaie encore de définir les problèmes. Il s'agit du même parti libéral qui a affirmé aux Canadiens, en 1963, qu'il connaissait toutes les réponses. Sept ans après, nous tâtonnons toujours sans pouvoir prendre des décisions concrètes, même après des mois et des mois de débat. La politique élaborée par le gouvernement équivalait au retrait de l'aide financière à l'industrie agricole; le gouvernement se désiste de ses responsabilités et de ses obligations. Il poursuit sa route en espérant aveuglément que demain sera peut-être un jour meilleur.

Le gouvernement actuel ne m'inspire aucune confiance, pas plus que ses projets concernant l'avenir de l'agriculture. Quand je vois que les dirigeants très compétents de notre industrie agricole refusent de venir à Ottawa, car ils pensent que leur visite ne serait guère utile, j'ai la conviction de défendre, de ma place à la Chambre, les intérêts de l'agriculture canadienne.

[M. Danforth.]

• (3.30 p.m.)

**M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, j'appuie la motion et je déposerai un amendement en temps voulu. Je constate avec stupéfaction qu'après un an ou plus aux leviers de commande, le gouvernement n'a pas encore clairement énoncé devant la Chambre la politique qui lui paraît pouvoir résoudre ces problèmes. Il y a un an, la situation de l'agriculture canadienne a été examinée par des membres du comité permanent de l'agriculture. Appartenant à l'opposition ou du camp gouvernemental, ils étaient tombés d'accord sur la nécessité de voir de plus près ce qu'il advenait de l'agriculture canadienne. C'est ainsi que nous nous sommes rendus dans l'Ouest et dans l'Est du Canada. Il y a des régions que nous n'avons pas encore visitées. Le comité n'a même pas fait encore son rapport final. Ses membres sont prêts à commenter certaines des choses qu'ils ont vues. J'ai la certitude qu'il y a des points sur lesquels les membres du comité auraient pu s'accorder à la suite de ce long voyage, et faire des recommandations au gouvernement. A l'issue de cette tournée, les membres du comité ont adressé au gouvernement certaines recommandations, dont très peu ont été suivies d'effet.

Lorsque le Parlement s'est réuni le 23 octobre, je pensais que le gouvernement aurait placé au premier rang des priorités la convocation de ce comité pour qu'il publie sur l'Est du pays un rapport définitif portant sur certaines des très importantes questions sur lesquelles il n'a pas encore soumis de rapport. L'une d'elles, nommément la question des grains de provende, a été réservée jusqu'au moment où le comité produirait son rapport final. Cependant, le gouvernement ne montre aucun empressement visible à agir dans ce domaine particulier, car autrement il aurait agi. Pourtant, à mon avis, il n'y a pas un seul domaine de l'agriculture qui soit dans un marasme plus grand ou dans un état pire que ne l'est celui des grains de provende dans l'Ouest à l'heure actuelle. On entend dire que les agriculteurs vendent les grains de provende, le blé, l'avoine et l'orge à des prix qui sont tout simplement des prix de sacrifice, comme 50 et 60 c. le boisseau de blé. On se demande comment ceux qui l'achètent ont le culot et l'aplomb de venir le charger pour l'emporter. Mais je suppose qu'on peut tout se permettre.

Des gens se plaignent, et leurs plaintes ont également été entendues par les membres du comité permanent. Il était évident, d'après nos conversations avec les représentants de la Commission des grains, que le grain à bétail